

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

**Consultation sur la Politique québécoise de la jeunesse
PLACE AUX JEUNES EN RÉGION (PAJR) PROPOSE DE MISER SUR LA MOBILITÉ DES JEUNES
ADULTES POUR ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DU QUÉBEC**

Québec, le 24 septembre 2015 – Interpelée par le premier ministre afin de soumettre ses recommandations en vue de l'établissement d'une nouvelle Politique québécoise de la jeunesse, l'organisation Place aux jeunes en région (PAJR) dépose aujourd'hui à Monsieur Couillard, son mémoire dans le cadre d'une consultation sur le sujet. Sa plus importante proposition est de doter le Québec d'une véritable stratégie de mobilité des jeunes adultes et de l'ensemble du capital humain. Selon PAJR, une telle stratégie aurait pour principal effet de contribuer concrètement au développement socioéconomique de la province par l'augmentation de la productivité des entreprises situées en région, ces dernières ayant déjà le plus haut taux de croissance au Québec. Cette bonification pourrait représenter plus de 10 à 20 % d'augmentation du taux de croissance du PIB.

Plus encore, PAJR considère que la mobilité est un outil efficace pour l'épanouissement socioprofessionnel de tous les jeunes. « La prochaine politique jeunesse doit aborder des solutions en lien avec les facteurs qui influencent cette mobilité des jeunes adultes, par exemple, une amélioration de l'offre de formations postsecondaires, l'accès à l'emploi et à la propriété ainsi que l'amélioration des technologies des communications. Cela peut passer, par exemple, par le maintien d'outils concrets et efficaces de soutien aux jeunes familles ou encore l'amélioration des infrastructures de communication à large bande », a soutenu son président, Michel Thisdel.

Abordant cette consultation sous l'angle du développement socioéconomique du Québec, PAJR affirme que ce dernier passe par une métropole, une capitale et des régions métropolitaines fortes. Puisque ce développement nécessite la contribution essentielle et fondamentale de ses régions à caractère rural, la question de l'occupation et de la vitalité de l'ensemble des territoires québécois constitue la toile de fond de l'ensemble de ses réflexions. Enjeu important et stratégique pour le Québec du 21^e siècle, favoriser la mobilité des jeunes constitue un levier positif d'une société aux prises avec un défi démographique majeur.

À propos de Place aux jeunes en région

Favorisant la migration, l'établissement et le maintien des jeunes âgés de 18 à 35 ans en région, Place aux jeunes en région est la référence québécoise en matière de migration des jeunes depuis 25 ans. Durant la présente Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, plus de 5 400 diplômés âgés entre 18 et 35 ans ont emménagé en région grâce au soutien de PAJR. L'organisation est financée par le Secrétariat à la jeunesse, le Mouvement des caisses Desjardins et de nombreux partenaires locaux. www.placeauxjeunes.qc.ca

- 30 -

Renseignements :
Karine Fauvel
Agente aux communications
Place aux jeunes en région
(418) 523-1117 ou 1 888 966-6725
info@placeauxjeunes.qc.ca